



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 19/01/2023 à 7h20

### **VIGILANCE ORANGE NEIGE-VERGLAS : ACTUALISATION**

### **LEVÉE DES MESURES D'INTERDICTION DE CIRCULATION**

Compte-tenu de l'amélioration des conditions climatiques prévues par Météo France aujourd'hui vendredi 19 janvier 2024, Laurent Buchaillat, préfet du Cantal lève les interdictions de circulation aux véhicules de transport de marchandises et de voyageurs de plus de 7,5 t. La rotation du soir des transports scolaires sera assurée ce soir dans des conditions normales.

Une grande vigilance des automobilistes et usagers de la route est toutefois requise notamment sur l'est du département où la circulation reste délicate sur le réseau principal et difficile sur le réseau secondaire, avec la présence de verglas sur de nombreux axes.

Les services des gestionnaires des routes sont mobilisés pour toutes les chaussées.

Pour rappel, le département du Cantal est placé en vigilance jaune grand froid pour trois jours à partir d'aujourd'hui.

Tenez-vous informés sur:

- <https://vigilance.meteofrance.fr>
- <https://www.bison-fute.gouv.fr/massif-central.html>
- <https://www.inforoute15.fr/>

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 72 / 04 71 46 23 03

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC